

# Bulletin Municipal - juillet 2017

## Le mot du Maire,

L'été est arrivé tôt cette année pour les Emagnynais et les fortes chaleurs nous rappelle qu'il faut adopter les bons réflexes : s'hydrater, se protéger du soleil, se ventiler, donner des nouvelles à ses proches...

Depuis le début d'année la vie communale ne s'est pas interrompue et de nombreux projets débutés en 2016 commencent à voir le jour : remise en route de nouvelle station d'épuration, création d'un lotissement « zone de l'ancienne gare », modernisation du parc luminaires, installation d'une signalétique concertée, création d'une micro-centrale-hydro électrique, restructuration de la mairie dans le cadre de la « Loi handicap » (ADAP), etc.

Pour répondre aux exigences du monde moderne dans lequel nous vivons, il faut mettre des moyens adaptés pour les habitants des campagnes au même titre que les habitants des villes : que ce soit le réseau électrique, téléphonique ou Internet, les différents prestataires tentent au mieux de répondre aux demandes des usagers.

Nous sommes aussi heureux d'accueillir les nouveaux professionnels (commerçants, professions libérales, associations, artisans, entrepreneurs ...) sur notre commune. Ils permettent de dynamiser l'économie locale et facilitent de cette façon l'arrivée de nouveaux habitants.

Vous trouverez dans ce numéro un rappel sur l'essentiel de la vie d'Emagny depuis le début de l'année mais aussi les projets qui seront réalisés à court terme, sans oublier les festivités, le monde des enfants, les acteurs locaux et associations qui nous permettent de vivre au quotidien dans un village de toute beauté.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire, Joël Berger



18 juin : Flor'anim a organisé son vide grenier !

Toute la journée, le temps fut magnifique : restauration, boissons et saucisses, ... concert de l'Harmonie et manège.



Bref, avec plus de 100 exposants, des T-shirts noirs flambants neufs, Flor'anim a réussi un vide grenier de toute beauté. Félicitations !

## CONCERTS AU CHÂTEAU DE PIN

Le concert d'été donné par l' *Orchestre d'Harmonie de Pin-Emagny* au Château de Pin est maintenant devenu une tradition qui annonce le début de la période estivale. C'est devenu une occasion pour un très large public de venir côtoyer l'Orchestre au cours d'un **concert sons et lumières en plein air**.

Cette année, les habitants de Pin, Emagny et des environs ont chanté et dansé sur les musiques des Années 80 pour illuminer cette soirée d'ouverture du 2ème Festival « **HarmonieS** ».

Chanteurs, orchestre, lumières... tous les éléments étaient présents pour une nuit de folie!



Pascal Bouton, directeur de l'Harmonie et la chanteuse Carole Fleurot ont montré leur talent en interprétant des musiques de Miles, Prince, Jackson, Bowie, Cohen, Goldman, ... et un 80's hits medley de toute beauté.

Félicitations aux musiciens, et au agents et bénévoles de Pin et Emagny.



## Festivités du 13 juillet à Emagny

**A 22h30** les feux d'artifice qui se dérouleront cette année **jeudi 13 juillet** sur le *terrain Grande Glère* vers le stade de foot.

Le public pourra les observer depuis le stade derrière les barrières de sécurité.

Les organisateurs demandent au public de **ne pas entrer sur la stade et de bien respecter le périmètre de sécurité**.

Les spectateurs pourront se garer dans la commune mais l'accès en voiture jusqu'au stade est formellement interdit par la *rue du stade* et par la *chemin sous la départementale 8*. Nous vous remercions de votre compréhension.

Un DJ vous fera danser à partir de **23H00** (arrêt de la musique et fermeture de la buvette à **1h30**)

Le **Football Club d'Emagny Pin** aura le plaisir de s'occuper de la restauration et des boissons. (*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé*).

**Nous vous souhaitons à tous une agréable soirée et très bon feu d'artifice !**

## Les travaux à la station d'épuration redémarrent

En fin d'année 2011, la Commune d'EMAGNY a lancé la construction d'une station d'épuration d'une capacité de 1 100 équivalents-habitants. Dans la nuit du 28 juin 2013 le voile du silo à boues s'est effondré quelques semaines avant l'achèvement des travaux et la mise en service de la station pour l'été 2013.

Coup dur pour la commune et ses administrés ! Les pompes de l'ancienne station d'épuration ont dû reprendre service avec des conséquences de pollution sur l'Ognon non négligeables.

Depuis cette date, la commune d'Emagny a saisi le tribunal administratif de Besançon et le rapport d'expertise a permis de déterminer précisément les responsables de cette catastrophe et d'évaluer le coût du préjudice pour la commune, pour un montant global évalué à 561 000€.

### Première réunion avant réparation et consolidation de la STEP

Début mai, une réunion avec les différents intervenants s'est déroulée sur le site de la nouvelle station d'épuration à Emagny avec le maire et ses adjointes, la société SCIRPE (titulaire du marché), ANTEAGROUP anciennement IRH (maître d'œuvre), MTS (Maintenance et Travaux Spéciaux) et SOCOTEC (Contrôleur Technique et Coordinateur de Sécurité et de Protection de la Santé).

Les travaux de réparation et de consolidation de l'édifice ont commencé. L'entreprise MTS spécialisée dans la réfection d'ouvrages importants (filiale de Freyssinet France pour la réparation et le renforcement des structures) a été retenue pour réhabiliter la station d'épuration.

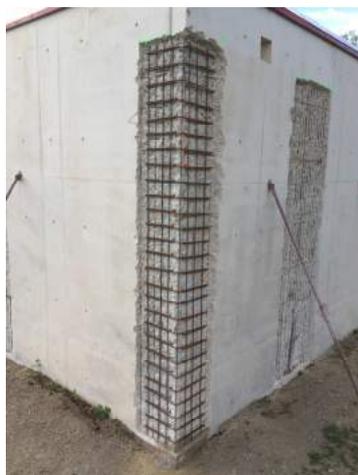
### Des travaux herculéens

Il a fallu dans un premier temps évacuer le voile qui s'est effondré. Ensuite, l'ensemble de la structure doit être renforcée afin de reconstituer les nœuds pour rigidifier les différents bacs qui recevront les eaux usées puis les étanchéfier avec un revêtement en résine armée. Pour accéder aux nœuds de raccordement, les structures défectueuses sont enlevées grâce à un procédé d'hydrodémolition : des lances à eau sont utilisées pour décaper le béton à une pression de 2500 bars, soit 20 fois la puissance d'un nettoyeur domestique. **Nous remercions les riverains qui ont du subir les bruits importants des travaux courageusement et sans se plaindre !**

Mais les travaux ne s'arrêtent pas là, car la station n'est pas mise en service. Durant ces 4 années les différents éléments constitutifs de la station se sont dégradés dans le temps. Il va falloir vérifier scrupuleusement les pompes, la tuyauterie, les diffuseurs d'air, les équipements électriques et électroniques et l'évacuation des eaux usées qui demandent à être revus en liaison avec la police de l'eau ...

Des tests seront réalisés et validés, il faudra revégétaliser le site, le sécuriser et enfin la station pourra fonctionner et répondre aux exigences environnementales afin de protéger la belle rivière qu'est l'Ognon et ces environs.

On espère qu'en fin d'année 2017 la mise en route sera effective.



Reconstitution nœuds de raccordement



Hydrodémolition



Reconstitution du voile effondré

## Modernisation sur votre Commune

### Montée en débit à Emagny



Une nouvelle armoire *télécom*, propriété du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, installée sur votre commune depuis le 8 février 2017 devrait permettre aux habitants d'obtenir un débit suffisant pour les services *triple-play* (Internet, TV, téléphonie).

La fibre optique a été déployée sur 6.5 km de Chauenne à Emagny et le déploiement futur de la fibre jusqu'à l'abonné interviendra en 2021.

Pour pouvoir bénéficier de cet accès haut débit, il faut disposer d'une ligne téléphonique active (contact ORANGE en cas de besoin) et souscrire un contrat auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (Free et Orange).

### Qualité de l'eau

L'eau distribuée sur votre réseau a été de bonne qualité en 2016.

Huit analyses ont été effectuées sur l'année par l'agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté (ARS) et l'ensemble des analyses montre une bonne qualité microbiologique et organoleptique, ainsi qu'une absence totale de pesticide.

- Pour la turbidité (eau trouble) la référence de qualité est de 2 NFU, la valeur max mesurée est de 0.18 NFU.
- Pour les nitrates la limite de qualité est de 50 mg/l, la concentration moyenne mesurée est de 6.7 mg/l.
- Pour les pesticides la limite de qualité est de 0.1 µ, la concentration maximale relevée est de 0.

### ENEDIS modernise le réseau électrique.



Des travaux de modernisation permettent de restructurer le réseau électrique afin de garantir une distribution de qualité sur votre commune. La cabine haute située à côté de la place a été supprimée et un poste de distribution publique d'électricité nouvelle génération a été installée.

En termes d'alimentation électrique, la distribution de l'électricité sera plus stable et de plus en cas d'interruption de l'alimentation électrique, la restructuration et le pilotage automatisé du réseau permettent une réalimentation plus rapide limitant le temps de coupure d'électricité pour les habitants.

Des travaux **d'élagage et d'abattage** d'arbres sont prévus cet été dans votre commune dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000 volts. Ces travaux ont été confiés par ENEDIS à l'entreprise SARL PAREAU. Pour toutes questions relatives à ces travaux contactez ENEDIS au 03.81.90.63.24.

### Travaux sur RD14



Renouvellement de la couche de surface en ECF (Enrobés coulés à Froid) avec quelques purges localisées sur la RD 14 entre Emagny et Monclay. Le début des travaux se trouve en agglomération d'Emagny, environ 100 m avant le panneau d'agglomération. Ces travaux réalisés par le Conseil Départemental commenceront fin juin début juillet.

### Votre réseau mobile en amélioration



Afin d'améliorer la qualité de réception des téléphones portables (3G et 4G) des usagers sur la commune d'Emagny et des environs, l'opérateur Free Mobile ainsi que l'opérateur SFR mobile déploient un réseau d'antennes supplémentaire.

Au lieu dit *Le Charmot Dessus* une réhausse de 5 m du pylône existant est prévue, ainsi que l'installation de 3 nouvelles antennes relais. Ce sont des câbles en fibre optique qui seront tirés entre les baies techniques et les antennes.

### Réception TNT

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes : appelez le **0970 818 818** *appel non surtaxé, prix d'un appel local*.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

### CAUE

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) est une association départementale, qui a une mission de service public. Il apporte des conseils gratuits sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Vous avez un terrain à bâtir? vous souhaitez le diviser, construire, l'aménager? Vous avez déjà une construction sur ce terrain, vous voulez optimiser votre maison avec une extension, une surélévation, ou l'aménagement des combles?

Des ateliers sont mis en place pour répondre à toutes vos questions ! Ils sont animés par un urbaniste et un architecte. Pour participer à ces ateliers, il faut téléphoner au 03 81 82 19 22 ou s'inscrire en ligne sur le site [www.caue25.org](http://www.caue25.org).



# Modernisation sur votre Commune

## SIGNALETIQUE

Il a été décidé d'installer une signalétique adaptée et moderne afin de bien identifier tous les commerces, associations, professions libérales et lieux incontournables de notre commune. C'est la société Franche Comte Signaux qui a été retenue pour la réalisation des panneaux. Très prochainement vous les verrez installés dans les rues de votre commune.



## ECLAIRAGE PUBLIC

La commune avait sollicité en 2015 le Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs afin de réaliser un diagnostic de l'éclairage sur la commune. Le diagnostic a permis de montrer que les luminaires du parc communal devaient être rénovés ou remplacés par des luminaires plus performants dans le but d'améliorer la qualité de l'éclairage, de réduire la consommation d'énergie et ainsi d'augmenter l'efficacité énergétique (LED).



En 2016 les rues de Monclay et Cheigny ont déjà été équipées. La mise en conformité de l'armoire d'éclairage publique vient d'être réalisée également au Saint Martin. L'année prochaine les travaux seront effectués à la Chambotte.

## Une micro-centrale hydroélectrique sur l'Ognon

La réhabilitation et la mise en service de la micro-centrale hydroélectrique, d'une puissance de 290 Kw, installée en amont du puits de captage de la *Petite Glère*, fera l'objet d'une **enquête publique** qui se déroulera du 20 juin 2017 à partir de 8h30 jusqu'au 21 juillet 2017 à 12h00.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier :

- à la mairie d'Empagny le mardi de 15h00 à 19h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00
- sur Internet à l'adresse suivante : [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr) (rubrique publications légales)
- auprès du **commissaire enquêteur** à la mairie d'Empagny les jours suivants : mardi 20/06/2017 de 15h00 à 18h00 ; mercredi 12/07/2017 de 14h00 à 17h00 ; vendredi 21/07/2017 de 9h00 à 12h00.



La micro centrale sera installée au niveau du barrage vers la rue de Monclay

## Sécurité dans votre commune : des aménagements sur la RD8.

### 1ère tranche : Intersection RD8 et voie d'accès à la pharmacie

La voie d'accès à la pharmacie et au cabinet médical sur la RD8 est dangereux. Pour cela il a été prévu de mettre en place un carrefour sans feux avec îlot sur la voie secondaire et un panneau STOP. (ci contre plan d'aménagement). Les travaux sont programmés.



### 2ème tranche

**A l'entrée de la commune :** Il a été constaté une vitesse excessive des véhicules arrivant sur Empagny depuis la RD8. Pour cela, afin de marquer la transition entre la rase campagne et l'agglomération, il a été prévu de réduire la largeur de la chaussée à 5.70m sur une longueur de 8m et de poser un revêtement en résine colorée, le tout sera végétalisé de chaque côté. Un panneau de signalisation sera posé 100m en amont de l'ouvrage. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

## Le coin des professionnels

### Cabinet d'orthophonie

Mr *PERRIN Philippe*, installé 29 grande rue à Emagny, propose à ses patients un bilan et une rééducation des pathologies développementales et acquises, de nature physiologique et neurologique pour l'enfant, l'adulte et la personne âgée.

Cela englobe les pathologies suivantes : troubles des apprentissages, pathologies du langage oral et écrit, dysphonie, bégaiement, trouble de la déglutition, séquelles AVC, troubles cognitifs et mnésiques.

**Consultation sur rendez-vous** : 03.81.58.09.14

### Masseur - Kinésithérapeute

Mr *ONDARS Thierry*, Masseur - Kinésithérapeute, vous accueille sur rendez vous au 06.24.73.56.94

**Cabinet** : 29 grande rue à Emagny

### Gite La Longere

**Jolie maison située en plein cœur d'Emagny** composée de 3 logements meublés touristiques pouvant accueillir de 2 à 5 personnes.

Ouvert toute l'année sur réservation.

Site Internet : [www.gites.fr/34719](http://www.gites.fr/34719)



### Restaurant Les p'tits plats

Restaurant type traditionnel  
Plats cuisinés « maison » à partir de produits frais  
Menus du Jour + carte restreinte le midi en semaine  
Choix de menus à partir de 20 euros + choix à la carte le soir & week-end.

**Contact** : 4 place de la mairie  
25170 Emagny  
**Tél** : 03.81.55.70.21

Facebook/mlesptitsplats



### SCM Cabinet Médical d'Emagny

*3 médecins généralistes*

29 grande rue 25170 Emagny

**Tel** : 03 81.55.00.54

### Cabinet Infirmier

50 grande rue 25170 Emagny

**Tél** : 03.81.55.04.22

### Pharmacie d'Emagny 20 grande rue 25170 Emagny

**Tel** : 03.81.55.01.23

Toute l'équipe la pharmacie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h de 14h30 à 19h30, et le samedi de 9h à 12h30.

La pharmacie est spécialisée en Aromathérapie, Phytothérapie, Orthopédie et Matériel Médical pour le maintien à domicile.

### Garage Jeanvoinne et Station service

Situé à Emagny au 13 grande rue et bénéficiant d'un réel savoir-faire en entretien et réparation de véhicules, nous répondons à vos besoins depuis 1936.

Nos équipes effectuent des travaux de réparation et carrosserie, d'autre part nous commercialisons des véhicules neufs et d'occasion. Nos prestations comprennent le prêt de **véhicule de courtoisie**.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00 ; le samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

**Contact** : 03.81.55.01.30



### COTTIN TRAITEUR

18 grande rue - 25170 EMAGNY

**Tél** : 03 81 55 03 07

**Fax** : 03 81 58 06 23

**Ouverture** : Du Mardi au Samedi : de 8 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 19 h 30 (19h00 le samedi), Dimanche et Fériés : 9 heures à 12 heures.  
Fermé le lundi.

**Site Internet** : <http://cottin-traiteur.com/>



## Garage Duarte

**Adresse :** 46 Grande Rue, 25170 Emagny

**Tél :** 03.81.60.22.24



## La Parenthèse Beauté

La Parenthèse Beauté a ouvert son salon mardi 6 juin 2017 à Emagny au 6 rue du Champ du Moulin 25170 Emagny.

**Renseignements :** Madame Huot Alexandra

Tel : 06-88-56-94-77 ou 09-52-55-91-49.



## BOULANGERIE PATISSERIE MONNIN

### MOUREY

Artisan Boulanger - Pâtissier - Chocolatier -

**MONNIN MOUREY** 14 grande rue  
25170 EMAGNY

Tel : 03-81-63-26-00

Ouverture du mardi au samedi :

De 6h30 à 12h30 et de 16h à 19h30



## TABAC PRESSE MAILLOT

Ouvert de 6h30 à 19h00 du lundi au vendredi—Le dimanche de 7h30 à 12h00 - Le samedi de 6h30 à 18h00

**Tél :** 03-81-55-03-74

## Chambres d'hôtes Rosabonheur

Rosabonheur est une maison d'hôtes aux prestations haut de gamme. A proximité de Besançon (Doubs), nous vous attendons à Emagny, pour une étape ou un séjour de charme dans une demeure du XIXème restaurée avec élégance, où design et ancien se marient subtilement.

**Contact:** Geneviève Delefortrie 12 grande rue. 25 170 Emagny

**Mail :** [info.rosabonheur@gmail.com](mailto:info.rosabonheur@gmail.com) **Tél:** +33 (0) 3 81 58 09 05 /

06 67 50 71 80



**LE SALON DE MARION**  
Coiffure Mixte  
Tél : 03 81 60 20 78  
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :  
9h à 12h - 14h à 18h30  
Samedi : 8h30 à 16h  
24, Grande rue - 25170 Emagny

## C-E-O CHEVALLIER Etudes outillages prototypes

12 rue des tilleuls 25170 Emagny

**Tel :** 03.81.58.08.95 **Mail :** c-e-o@wanadoo.fr

## Suzon Créations

Martine Deprez domiciliée 20 rue Saint Martin à Emagny vous accueille sur rendez vous pour découvrir ses créations (crochet, tricots, bijoux fantaisies) .

**Tel :** 03-81-58-01-45 ou 06-89-98-30-90

**Mail :** [martine.deprez10@orange.fr](mailto:martine.deprez10@orange.fr)



**Négoce en produits agricoles** -12 rue des tilleuls 25170 EMAGNY - Tél : 03.81.55.45.45

## YOGA DU RIRE

**Véronique Poulhès**, sophrologue et animatrice du yoga du rire, certifiée, vous propose de faire l'expérience du yoga du rire à partir du **lundi 18 septembre 17 de 9h à 10h**, à salle Cerutti d'Emagny. Renseignements : 06.85.52.73.26





## Travaux et aménagements

Chaque année des travaux sont réalisés sur la commune.



*Restauration revêtement rue Lieutenant Rossignol*



*Restauration du revêtement entre la maternelle et le Champ du Moulin*



*Débroussaillage et nettoyage de la zone de l'ancien camping par les chantiers départementaux*



*Construction de massifs avec bordure en pierre réalisée par les employés communaux*

## Après midi festive pour les anciens



Emagny et Pin ont organisé un après-midi des « anciens » qui a été une journée formidable : un goûter copieux, des boissons et des chocolats, un accordéon qui a su donner envie aux danseurs et une soupe à l'oignon très appréciée...

**Du nouveau à la mairie.**

**Myrina Bechelem** est arrivée à la commune d'Emagny le 06 janvier 2014 en tant qu'adjoint administratif territorial. Elle a obtenu son concours de rédacteur territorial en mars 2016. Soucieuse d'évoluer dans sa carrière professionnelle, elle a décidé de rejoindre une commune plus importante et a obtenu un poste de rédacteur à la mairie d'Ecole-Valentin au mois de mai 2017. Le maire et l'ensemble du Conseil Municipal la remercient pour son excellent travail durant ces trois années et lui souhaitent de réussir pour la suite de sa carrière.



**Françoise Poirey** et **Emmanuel Nevoier** viennent d'être embauchés en tant que secrétaires à la mairie en remplacement du poste de Myrina. Françoise, rédacteur territorial, a travaillé en tant que secrétaire à Chauenne pendant 30 ans, elle se partage avec la mairie de Ruffey le Château ; Emmanuel a été chargé de mission dans l'Environnement pendant 7 ans à la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine Vercel, il se partage avec un emploi de gérant d'Agence Postale Communale à la mairie de Pin. On leur souhaite à tous deux la bienvenue.

**Noël Patton** vient de partir de la commune d'Emagny après avoir travaillé une année en tant qu'agent communal au service technique. On le remercie pour le travail de qualité qu'il a effectué. Il a été remplacé par **Claude Neuser** qui secondera **Luc Lafaille** au sein du service technique de la commune.

La mairie accueille également deux stagiaires, **Loïc Lafaille** de la MFR, stagiaire en espaces verts et **Claire Bulle** lycéenne, stagiaire dans l'administratif.

**Stationnements Véhicules :**

Pour la sécurité de tous, il est rappelé aux habitants de respecter scrupuleusement les emplacements marqués au sol pour garer leur voiture afin de ne pas empiéter sur la chaussée et les trottoirs.

Merci de votre compréhension.

**Bruits de voisinage :**

Un arrêté préfectoral régleme les horaires des bruits de voisinage dans le département du Doubs. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 ; le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Pour la tranquillité de tous, merci de respecter ces horaires.

**REGULATION DE LA POPULATION DE RAGONDINS**



*Un couple de ragondins peut obtenir 90 individus au bout de 2 ans*

Il a été introduit en Europe dès le XIX<sup>ème</sup> siècle car on l'utilisait pour sa fourrure. Cette fourrure n'étant plus à la mode, certains éleveurs l'ont relâché dans la nature ou il s'est rapidement multiplié. C'est dans les années 80 qu'il est apparu sur les bords de l'Ognon,

Le ragondin est un animal parfaitement adapté à la vie aquatique, il creuse de profondes galeries qui détruisent les berges et les digues, se nourrit d'œufs d'oiseaux, de roseaux et déstabilise les écosystèmes du milieu humide. Il ne dédaigne pas aussi les céréales cultivées ou les betteraves engendrant un préjudice aux agriculteurs. De plus il représente un danger sanitaire car, en cas de morsures, il est porteur de la leptospirose.

Aujourd'hui il est considéré comme un animal nuisible et par arrêté préfectoral, Mr Guy JACQUOT lieutenant de louveterie est autorisé à organiser des opérations de destruction du ragondin par tir et en tous lieux avec l'accord des propriétaires pour les terrains bâtis.

## Du côté des associations

### Flor'Anim

Chaque année les membres de l'association s'emploient à fleurir la commune avec beaucoup de goût et plein de couleurs. On les remercie pour leur travail !



### DOJO d'Emagny

Bientôt vous pourrez vous initier à la pratique

du SELF-DEFENSE au Dojo d'Emagny dès

le 15 septembre 2017 tous les vendredis

de 20h00 à 21h30 à Emagny, salle Cerutti, 10 rue des tilleuls. Ouvert à tous et renseignements aux heures de cours.



### MA SEANCE GYM VOLONTAIRE SAISON 2017-2018

- A Emagny Gym Enfants salle Cerutti reprise le 22 septembre le vendredi de 17h30 à 18h30.

Renseignements : 09.53.14.25.90

- Gym séniors le mardi de 10h00 à 11h00 reprise le 19 septembre 2017 salle Cerutti Renseignements : 09.53.14.25.90



L'atelier cours de dessins d'Emagny –Marnay a exposé les compositions des adhérents le week-end du 16 au 18 juin à la salle de l'ancienne gare à Marnay.

Beaucoup de personnes se sont rendues à l'exposition et ont pu regarder de très belles œuvres d'art.

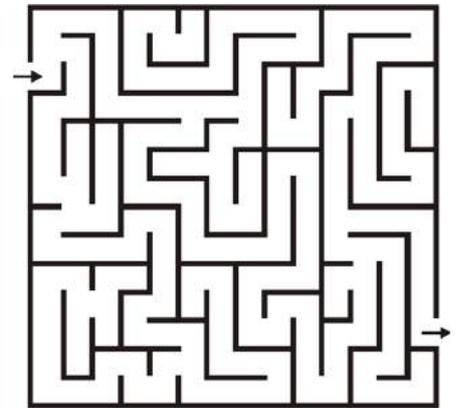
Pour tous renseignements pour les cours de dessin veuillez contacter Sylvie Griffon **Tel** 06.51.38.64.93 / 03.84.31.90.27



## Le coin des jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II							L	
III		E						
IV					E			
V								
VI								
VII								
VIII		I					T	
IX								
X								

	1	5	6		
		3		5	
5					
					1
	6		2		
		6	5	2	



### Horizontalement

- I formation végétale des sols calcaires.
- II période géologique - « plus » à l'envers.
- III « nid » allemand - prénom d'une A.E.
- IV énoncer un à un.
- V annélide - métal.
- VI pour faire les balais.
- VII vieilles colères - service après vente.
- VIII « un » allemand - pronom.
- IX mammifère d'ici.
- X partie d'acte - note de musique.

### Verticalement

- 1 il faut croquer leurs baies chaque jour !
- 2 sable grossier - « rigolé ».
- 3 source.
- 4 2 bouts de thym ! - forme d'« être » - 12 mois.
- 5 note à l'envers - chevalier(e) ? - érodé.
- 6 conflits armés.
- 7 laitue de mer - mammifère.
- 8 dispersé - couleur de chêne.

Sudoku : facile